

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 30/07/2024 - 9513 - 1955 B 00018 - 558 500 187 - HOLDING
SOPREMA

HOLDING SOPREMA

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 55 000 000 Euros
Siège Social à STRASBOURG – 15, rue de Saint-Nazaire
R.C. STRASBOURG B 558 500 187

POUVOIR

Je, soussigné Monsieur **Pierre-Etienne BINDSCHIEDLER**,

agissant en qualité de Président Directeur Général de la Société **HOLDING SOPREMA**, Société Anonyme à Conseil d'Administration ayant son siège social sis **15, rue de Saint-Nazaire 67100 Strasbourg** et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 558 500 187

donne pouvoir à Madame Maka TODRIA, Assistante Juridique, à l'effet :

- d'effectuer toutes démarches relatives aux formalités d'enregistrement et de mise à jour du kbis de la société **HOLDING SOPREMA** auprès du Registre du Commerce et des Sociétés compétent ;
- de signer tous documents ou pièces corrélatifs ;
- et, d'une façon générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

Fait à Strasbourg,
Le 31/10/2023

Maka TODRIA
Le Mandataire
("Accepté" et signature)

Monsieur Pierre-Etienne BINDSCHIEDLER,
Le Mandant
("Bon pour pouvoir" et signature)

"Accepté"


"Bon pour pouvoir"




KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim



CABINET GROSS-HUGEL SA
53, rue du Général Offenstein
67100 Strasbourg

Holding Soprema S.A.

15 rue de Saint Nazaire 67100 STRASBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Holding Soprema S.A.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holding Soprema S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 505 562 530 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses, les méthodes ainsi que les évaluations retenues qui justifient les estimations comptables retenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 15 juin 2023

KPMG S.A.

Frédéric PIQUET

Associé

Strasbourg, le 15 juin 2023

Cabinet Gross-Hugel

Frédéric LUGNIER

Associé

HOLDING SOPREMA

14 Rue de Saint Nazaire

67100 STRASBOURG

Comptes au 31/12/2022



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan	3
Compte de résultat	4

Annexes

Règles et méthodes comptables	6
Immobilisations	9
Amortissements	10
Provisions et dépréciations	11
Créances et dettes	12
Composition du capital social	13
Variation des capitaux propres	14
Charges et produits constatés d'avance	15
Ecart de conversion sur créances et dettes	16
Produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Engagements financiers donnés et reçus	19
Engagements de crédit-bail	20
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	21
Filiales et participations	22

Comptes annuels

BILAN

HOLDING SOPREMA SA

ACTIF, en millions d'EUR	2022	2021
Immobilisations corporelles	29,6	25,6
Immobilisations financières	548,3	408,3
ACTIF IMMOBILISE	577,9	433,9
Créances	332,5	236,1
Disponibilités et VMP	299,9	314,0
TOTAL ACTIF	1 210,3	984,0

PASSIF, en millions d'EUR	2022	2021
CAPITAUX PROPRES	644,4	522,5
Provisions pour risques et charges	3,0	3,6
Emprunts et dettes financières diverses	393,9	270,2
Autres dettes	169,0	187,7
TOTAL PASSIF	1 210,3	984,0

CONFIDENTIEL

COMPTE DE RESULTAT

En millions d'EUR	2022	2021
Chiffre d'affaires	19,2	16,0
Résultat d'exploitation	0,9	0,7
% CA	4,7%	4,4%
Résultat financier	156,3	246,2
Résultat exceptionnel	-6,0	0,3
Impôts sur les bénéfices	0,2	4,9
Résultat net après impôts	151,0	242,3

Annexes

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)

En application des règlements comptables CRC 02-10 et CRC 04-06, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation dans l'entreprise :

Immobilisations corporelles	Durée Amortissement
Constructions	entre 15 et 30 ans
Agencements des terrains et constructions	entre 10 et 15 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériels et outillages industriels	entre 3 et 8 ans
Mobilier et matériel de bureau	entre 5 et 10 ans

Des amortissements dérogatoires sont enregistrés au passif du bilan. Ils représentent un complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif ou linéaire sur des durées d'usage fiscalement admises, qui peuvent différer des durées d'utilisation.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Le cas échéant, la provision pour dépréciation des titres constituée par filiale est fonction de la situation nette de la filiale, du résultat de l'exercice écoulé, des distributions opérées, des perspectives d'évolution et des opérations en capital.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elle sont susceptibles de donner lieu.

En cas de situation financière dégradée, des dépréciations spécifiques sont constatées au cas par cas.

Les comptes courants groupe sont dépréciés pour les filiales connaissant une situation financière dégradée ainsi que des perspectives d'évolution peu favorables. Ces dépréciations sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour impôt sur les sociétés :

La société est crédit-preneuse d'un ensemble immobilier industriel. Lors de l'acquisition du bien immobilier à l'échéance du contrat prévue en 2025, une fraction des loyers antérieurement versés devra être réintégrée fiscalement, afin de placer la société dans une situation analogue à celle dans laquelle elle serait trouvée si elle avait été propriétaire du bien dès la conclusion du crédit-bail.

L'impôt engendré par cette réintégration fiscale s'élèvera à 753 KEUR en 2025. A ce titre, la société constitue une provision pour impôt qui est étalée sur la durée du crédit-bail. Au 31/12/2022, cette provision s'élève à 565 KEUR.

PROVISIONS REGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges et produits exceptionnels, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision au passif dont le montant s'élève à 1.904 KEUR au 31/12/2022.

INTÉGRATION FISCALE

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale et représente la tête de groupe depuis le 01/01/2003. Les filiales sont redevables de l'impôt comme si elles étaient imposables séparément.

CONTEXTE GEOPOLITIQUE

Depuis le 24 février 2022, la Russie est entrée en guerre avec l'Ukraine, visant à déstabiliser la souveraineté de ce pays. L'Organisation des Nations Unies, suivie des Etats-Unis, et de l'Union Européenne ont adopté des sanctions économiques internationales contre la Russie, visant à sanctionner ses agissements. Ce contexte géopolitique a des répercussions certaines sur l'économie mondiale.

La société surveille de près l'évolution de ce contexte, et des sanctions internationales et met en œuvre toutes les actions à sa disposition pour réduire son exposition. A ce jour, les engagements économiques sont peu significatifs à l'échelle du Groupe.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important susceptible de peser sur l'évolution normale de la société n'a été portée à notre connaissance.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	525 559		
Terrains	1 678 006		1 568 448
Dont composants			
Constructions sur sol propre	32 241 189		4 847 753
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	10 554 801		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 176 338		
Installations générales, agenc., aménag.	2 874 675		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	442 010		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	5 024 808		5 825 667
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 991 826		12 241 868
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	441 081 855		157 137 550
Autres titres immobilisés	7 902 478		94 382
Prêts et autres immobilisations financières	6 605 474		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	455 589 807		157 231 933
TOTAL GENERAL	510 107 192		169 473 800

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			525 559	
Terrains			3 246 454	
Constructions sur sol propre		716 103	36 372 839	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		332 433	10 222 368	
Installations techn., matériel et outillages ind.			1 176 338	
Installations générales, agencements divers		82 485	2 792 190	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			442 010	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	4 847 753	163 873	5 838 850	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 847 753	1 294 893	60 091 048	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		8 767 113	589 452 293	
Autres titres immobilisés		7 952 130	44 730	
Prêts et autres immobilisations financières		15 427	6 590 047	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		16 734 670	596 087 070	
TOTAL GENERAL	4 847 753	18 029 563	656 703 677	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	525 559			525 559
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	525 559			525 559
Terrains	612 493			612 493
Constructions sur sol propre	15 872 915	1 064 353	674 777	16 262 491
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	7 525 830	325 709	306 031	7 545 508
Installations techniques, matériel et outillage industriels	689 148	77 197		766 345
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 218 301	31 597	76 433	2 173 465
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	441 211	275		441 486
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 359 898	1 499 131	1 057 241	27 801 788
TOTAL GENERAL	27 885 457	1 499 131	1 057 241	28 327 346

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre	1 196 688			122 157			1 074 531
- sol autrui							
- installations	43 549			177 551			-134 002
Install. Tech.					77 197		-77 197
Install. Gén.				2 437			-2 437
Mat. Transp.							
Mat bureau		73					73
Embal récup.							
CORPOREL.	1 240 237	73		302 145	77 197		860 968
Acquis. titre	73 478						73 478
TOTAL	1 313 715	73		302 145	77 197		934 446

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 457 908	1 313 787	379 341	6 392 354
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	5 457 908	1 313 787	379 341	6 392 354
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	3 154 479	1 904 145	3 154 479	1 904 145
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts	470 660	94 132		564 792
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		534 882		534 882
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	3 625 139	2 533 159	3 154 479	3 003 819
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	1 065 513	1 568 448		2 633 961
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	47 301 366	4 229 395	8 459 689	43 071 072
Dépréciations autres immobilis. financières	10 609	4 744 812		4 755 421
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	56 771	58 859		115 630
Autres dépréciations	37 323 687	7 503 275	291 352	44 535 610
DEPRECIATIONS	85 757 945	18 104 790	8 751 041	95 111 694
TOTAL GENERAL	94 840 992	21 951 736	12 284 861	104 507 867
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		14 576 397	11 614 168	
Dotations et reprises exceptionnelles		7 375 339	670 693	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	40 818 691	4 092 159	36 726 532
Prêts	169 327	81 933	87 393
Autres immobilisations financières	6 420 721		6 420 721
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	22 541 372	22 365 658	175 715
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	12 230 138	12 230 138	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	698 808	698 808	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	136 120	136 120	
Groupe et associés	324 179 160	155 502 725	168 676 435
Débiteurs divers	351 457	76 457	275 000
Charges constatées d'avance	441 286	441 286	
TOTAL GENERAL	407 987 085	195 625 289	212 361 795

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

15 427

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	64 967	64 967		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	377 677 897	115 335 996	248 413 329	13 928 571
Emprunts et dettes financières divers	16 179 346	5 770 994	10 278 213	130 140
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248 408	1 248 408		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 426	20 426		
Etat : impôt sur les bénéfices	12 565	12 565		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 639 672	2 639 672		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	10 118	10 118		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 045 217	3 558 824	1 486 393	
Groupe et associés	153 799 749	10 176 186	143 623 563	
Autres dettes	1 874 173		1 874 173	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	221 446	221 446		
TOTAL GENERAL	558 793 984	139 059 602	405 675 671	14 058 711
Emprunts souscrits en cours d'exercice	240 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	116 366 190			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Certains emprunts bancaires font l'objet de covenants (ratios financiers) qui sont respectés au 31 décembre 2022

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	119 000			462,18
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		522 537 789
Distributions sur résultats antérieurs		30 047 500
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		492 490 289
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	3 587	
Variations des provisions réglementées		934 446
Autres variations		
Résultat de l'exercice		150 990 653
	SOLDE	151 921 512
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		644 411 801

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486610	S.EXT.AV.	180 412,14	144 584,47	35 827,67
486620	A.S.E.AV.	260 874,03	85 578,47	175 295,56
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		441 286,17	230 162,94	211 123,23
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487100	PROD.AV.	-221 445,53	-212 540,11	-8 905,42
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-221 445,53	-212 540,11	-8 905,42

Nature des écarts	Actif	Ecarts compensés	Provision	Passif
	Perte latente	par couverture de change	pour perte de change	Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières	256 198		256 198	1 303 654
Créances	893 711		893 711	2 262 980
Dettes financières	754 236		754 236	666 968
Dettes d'exploitation				6
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	1 904 145		1 904 145	4 233 607

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées a des participations	81 759	573 275
Autres immobilisations financières	-	47 248
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	81 759	620 523
Clients et comptes rattachés	1 927 607	1 384 974
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat et autres collectivités publiques	136 120	253 654
Autres créances	-	23 733
CREANCES	2 063 727	1 662 361
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 307 604	817 705
DISPONIBILITES		
TOTAL	3 453 091	3 100 589

CHARGES A PAYER	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	254 820	210 145
Emprunts et dettes financières divers	10 696	1 272
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Groupe et associés		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	265 516	211 416
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	620 120	387 075
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 426	5 673
Etat et autres collectivités publiques	10 118	26 620
DETTES SUR IMMOB. & COMPTES RATT.	30 544	32 293
AUTRES DETTES	-	-
TOTAL	916 180	630 784

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Garanties :						
- garanties de paiement	8 623 000		8 623 000			
- lettres de crédit	21 377 360					21 377 360
Cautions :	3 635 102		3 635 102			
Crédit bail immobilier :	1 406 417					1 406 417
TOTAL	35 041 879		12 258 102			22 783 777
Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Garanties d'actifs et de passifs des sociétés acquises :	20 709 135					20 709 135
TOTAL	20 709 135					20 709 135
Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions de marché :	297 634					297 634
TOTAL	297 634					297 634

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE	640 000	4 860 000			5 500 000
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs		1 179 900			1 179 900
Exercice en cours		243 000			243 000
TOTAL		1 422 900			1 422 900
VALEUR NETTE	640 000	3 437 100			4 077 100
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs		3 516 041			3 516 041
Exercice en cours		703 208			703 208
TOTAL		4 219 249			4 219 249
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus		703 208			703 208
A plus d'un an et moins de 5 ans	642 075	61 134			703 208
A plus de cinq ans					
TOTAL	642 075	764 342			1 406 417
VALEUR RESIDUELLE		1			1
Montant pris en charge ds exerc.					

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	157 198 476	51 446	157 147 030
Résultat exceptionnel à court terme	-6 014 359	-3 452	-6 010 907
Résultat exceptionnel à long terme	1 837		1 837
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		147 307	-147 307
RESULTAT COMPTABLE	151 185 954	195 301	150 990 653

HOLDING SOPREMA

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 55 000 000 Euros
Siège Social à STRASBOURG – 15, rue de Saint-Nazaire
R.C. STRASBOURG B 558 500 187

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME DU PROCES-VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 30 juin 2023**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2022 de: **150 990 653 €**

De la façon suivante :

1/Constitution des réserves légales et statutaires conformément à l'article 33 des statuts:

Réserve Légale actuelle	5 500 000 €
Réserve Statutaire actuelle	750 000 €
Report à Nouveau antérieur	387 328 168 €
Affectation de la Réserve Légale en vue d'atteindre le seuil requis :	8 250 000 €
Affectation de la Réserve Statutaire en vue d'atteindre le seuil requis :	13 000 000 €
Soit un « Report à Nouveau » de :	366 078 168 €

2/ Affectation du bénéfice net au compte « Report à Nouveau » :

Dans les circonstances actuelles entre les actionnaires exposées par le Président, le Conseil d'Administration recommande de ne pas distribuer de dividendes, soit :

Report à Nouveau Antérieur	366 078 168 €
Bénéfice net comptable 2022	150 990 653 €
Soit un nouveau « Report à Nouveau » de :	517 068 821 €

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'au titre des trois exercices précédents, les sommes suivantes ont été distribuées :

Année	Distribution Globale	Abattement 40%	Sans Abattement
2019	20 111 000 €	Sur un montant de 290 173,00 € (40% de 169,00 €)	Le solde d'un montant de 19 820 827,00 €
2020	65 050 160 €	Sur un montant de 922 181,68 € (40% de 546,64 €)	Le solde d'un montant de 64 127 978,32 €
2021	30 047 500 €	Sur un montant de 425 967,50 € (40% de 252,50 €)	Le solde d'un montant de 29 621 532,50 €

Cette résolution est adoptée à 100 % des voix

